



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 24/03/18

Chèr(es) adhérent(es)

Début de l'Assemblée Générale à 9h

Membres présents: Maryse ARDITI, Marie-Laure ARRIPE, Joël AUBE, Paulette BARBE, Philippe CAZAL, Anne GUELTON, Françoise RECAMIER, Christine ROQUES, Jean-Luc THIBAUT, Catherine VERGER-VIALA, Lucette ZELLER

Membres représentés : Stéphane ARDITI, Marie-Claude BARTHET, Claude BARTHEZ, Reggy BAYLE, Mireille BOUISSET*, Bruce CLAXTON*, Fabienne CORMARY, Michel CORNUET, Jean-Claude COURDIL, GRANIER, Christiane DE NIORT, Chantal IEHL, Jean HUON, Christine NEAL, Arnaud MOLINIER, Jean-Louis SILVESTRE, Christine STHEMER, Monique VIGIER-CICUTO.

*Mandats non distribués car arrivés après la date de l'A.G.

Membre du C.A excusées : Christine BLANCHARD, Christine STHEMER.

Membre du C.A. absent : Frédéric OGE.

Merci à Monsieur ANKRI, Sous-Préfet de Narbonne, Monsieur le Sénateur Roland COURTEAU, Monsieur Jacques BASCOU, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, Monsieur André Viola, Président du Conseil Général de l'Aude, DDTM, DREAL qui se sont excusés.

Merci également à tous les membres d'ECCLA ainsi qu'aux associations invitées qui se sont excusés.

1/ Rapport moral 2017/2018 et vote :

Après lecture et discussion, le rapport moral (joint) est adopté à l'unanimité.

2/ Rapport d'activités 2017-2018 et vote :

Après lecture et discussion, le rapport d'activités (joint) est adopté à l'unanimité.

3/ Rapport financier 2017 et vote :

Après lecture et discussion, le rapport financier (joint) est adopté à l'unanimité. Des pistes pour un budget prévisionnel 2018 sont fournies avec le rapport.

- *Rappel de la décision de 2010 sur les cotisations*

1/ L'arrêt de l'envoi des courriers et informations sur les actions d'ECCLA aux adhérents qui n'ont pas renouvelé leurs cotisations depuis 2 ans maximum (et non plus 3 ans).

2/ Les tarifs de cotisations à l'association ECCLA sont : Tarif étudiant : 10€, Tarif de base : 20€, Tarif « membre bienfaiteur » : à partir de 60€. Tout cotisant en tant que membre bienfaiteur recevra un reçu afin de pouvoir bénéficier d'un crédit d'impôts (66%).

Nous rappelons que toute personne effectuant un don recevra également un reçu.

- *Rappel de la décision 2015 sur les remboursements de frais :* Le taux de remboursement des frais de déplacement en voiture reste à 0,25 € le km, les billets de train restent remboursés intégralement. Il n'y a encore à ce jour **aucune participation de l'État, même pour les déplacements, pour toutes les réunions officielles auxquelles nous participons.** Nous allons encore une fois soulever ce problème lors de nos prochaines rencontres avec les Services de l'État.
- *Adhésions aux associations et fédérations :* Elles sont renouvelées pour FNE-LR, PEGASE, les Amis du Parc. ECCLA va adhérer pour 2018 à ECOLOCAL et Aude Nature.
- *Les abonnements :* Pour l'abonnement au Midi Libre (versions papier et Internet) nous réfléchissons à l'arrêter car cela fait doublon avec l'Indépendant. L'abonnement Internet au Journal De L'Environnement (JDLE) va également être repris pour une durée d'un an. Une diffusion des articles selon les thèmes intéressants les membres d'ECCLA est déjà effectuée par mails. **Merci de bien vouloir nous signaler votre intérêt pour une ou plusieurs de ces thématiques : air, biodiversité, eau, énergie-climat, déchets, sols et sites, risques et santé, politique et société.**

4/ Renouvellement des administrateurs sortants du C.A. :

- Sont sortants : Philippe CAZAL, Anne GUELTON, Christine STHEMER, Catherine VERGER-VIALA.

- Sont reconduits pour 3 ans à l'unanimité : Philippe CAZAL, Anne GUELTON, Christine STHEMER, Catherine VERGER-VIALA.
- Le C.A. se compose donc de 13 membres, et peut accueillir jusqu'à 15 membres.

5/ Discussion avec la presse,

De très nombreux sujets ont été abordés dont la presse, présente, a rendu compte : Les dossiers « chauds » : AREVA/ORANO : projet TDN, Lambert, l'urbanisation (PLUs, SCOT du Narbonnais), l'artificialisation des sols, la gestion et la cartographie des cours d'eau.

Suite à cette matinée, un apéritif convivial a été proposé aux participants.

6/ Orientations 2018 de l'activité d'ECCLA :

- Afin de se tenir au plus près de nos adhérents et de répondre au mieux à leurs attentes, l'Assemblée Générale 2017 avait décidé de la nécessité de confectionner et d'envoyer à tous un questionnaire précis quant à leur vision d'ECCLA, de leurs centres d'intérêt et de leur éventuelle disponibilité à venir aider l'association dans ses multiples actions. Ce questionnaire a été envoyé avec la convocation à l'AG 2018 et environ la moitié des adhérents ont à ce jour répondu.
- En 2018, ECCLA va avoir 30 ans. Elle a en effet créée en 1988 par Pitch BLOCH et Maryse ARDITI. Afin de célébrer cet anniversaire, il est décidé d'organiser **un évènement festif le 07/06/18 à Montplaisir (Narbonne). Merci de réserver cette après-midi (17h-21h) sur votre agenda.**

7/ Actualités du département :

- **Dossiers traités depuis la dernière A.G. du 25/03/17**
Ils sont nombreux cette année encore : Comité pour la cartographie des ruisseaux de l'Aude , AREVA (Narbonne) et projet d'une installation d'une usine de Traitement Des Nitrates (TDN), Lambert , enquêtes publiques sur les PLUs de Lézignan, du Capitoul, ...
RAPPEL : vous pouvez retrouver toutes ces actions sur le site Internet d'ECCLA : <http://www.eccla-asso.fr>

8/ Retours sur les deux débats organisés par ECCLA en 2017/2018 et débats à venir :

- **RAPPEL** : Lors de l'A.G. 2014, ECCLA a décidé d'organiser, dans 2 villes de l'Aude, 1 débat annuel sur des thèmes relatifs à l'environnement. En 2017/18, ECCLA a organisé :
 - *Débat sur* « Les arbres des villes et des chemins » à Grèzes, le 26/04/17.
 - *Débat sur* « l'Aude, territoire à énergie positive » à Narbonne, le 23/01/18.
- **Concernant les débats à venir pour 2018/2019** : Compte tenu de notre difficulté à mobiliser sur Carcassonne, le tenue d'un débat sur Carcassonne est différé.
 - Après discussions, le prochain débat qui sera organisé par ECCLA aura lieu à Narbonne après l'été et aura pour thème « Les arbres du Canal du Midi ».
 - Plusieurs thèmes sont évoqués pour celui qui se déroulera à Narbonne début 2019 : « Point sur les éoliennes en mer », « Quel tourisme dans l'Aude », « Le sol, les friches industrielles, les mises en cultures », « Quelles assiettes en 2050? », « Eau et assainissement »... ? A voir donc lors d'un prochain C.A.

9/ FNE-LR :

ECCLA est adhérente depuis sa création à cette Fédération. Simon Popy, est devenu fin 2015 le Président de FNE-LR, et cette Fédération est très active au niveau régional. Des formations ont été proposées en 2017/2018 : Energie/éolien et biodiversité, Eau et CLE des SAGEs, Autorité environnementale. Une « Lettre du Hérisson » en 2016 a été créée et est diffusée tous les 2 mois. Toutes les informations sur les actions de FNE- LR sont disponibles sur le site : fne-languedoc-roussillon.fr

10/ Questions diverses :

- **Forum des Associations** : ECCLA ira à ce Forum qui devrait avoir lieu en le 08/09/ 2018 sous réserves que « le Pôle citoyen » soit placé loin des hauts parleurs et de la musique comme en 2017.
- **Le site d'ECCLA eccla-asso.fr ainsi que la page Facebook sont mis à jour de façon très régulière et permettent une consultation des activités, des comptes-rendus de réunions, du calendrier et des actions.**
<http://www.eccla-asso.fr>

Fin de l'A.G. à 15h30,
Narbonne, le 12/04/18

Pour ECCLA,
La Présidente, Maryse Arditi

